



**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

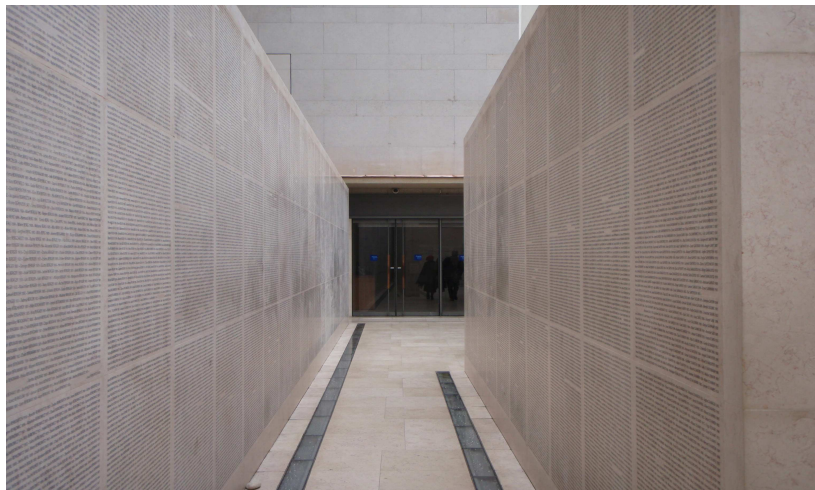
DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 27 Janvier 2012

**Journée internationale des victimes
de la Shoah**

-

**Lancement de la saison mémorielle
1942-2012**



©DR

Contact :

SGA/COM

Lucas Tourny

Tél: 01 42 19 88 42

lucas.tourny@defense.gouv.fr

SGA

Secrétariat général pour l'administration

Introduction

Officiellement devenue la Journée internationale des victimes de la Shoah depuis la résolution onusienne de 2005, la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz (27 janvier 1945) a naturellement été choisie pour présenter la saison mémorielle à venir, définie autour de l'année 1942, année fondamentale et charnière dans le processus de la déportation.

Le vendredi 27 janvier 2012, dès 10h, Marc Laffineur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants, sera accueilli par Eric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, dans le cadre du partenariat liant les deux institutions depuis 2010. Il participera à l'ouverture de la cérémonie et à la lecture d'un message de Simone Veil.

Marc Laffineur visitera ensuite le site du Mémorial avant de présenter, aux côtés d'Eric de Rothschild, le programme de la saison mémorielle 1942-2012 lors d'un point presse en salle Kelman.



©DR

Sommaire

- **Le 70^{ème} anniversaire de l'année 1942.**
- **Le partenariat entre le Mémorial de la Shoah et le ministère de la Défense et des Anciens Combattants: "transmettre" et "se souvenir".**
- **Principales commémorations et manifestations culturelles organisées en 2012 dans le cadre du partenariat Défense / Mémorial.**

Le 70^{ème} anniversaire de l'année 1942

Pourquoi commémorer l'année 1942 ?

Temps de la collaboration de l'État mais également temps de l'éveil de la conscience d'une partie de l'opinion, l'année 1942 fut déterminante dans l'histoire de l'assassinat des Juifs d'Europe par les nazis et leurs alliés.

La décision de procéder à l'assassinat systématique des Juifs d'Europe est prise au cours du second semestre de l'année 1941, au plus haut niveau du régime nazi par Adolf Hitler et le chef de la SS, Heinrich Himmler, mais sa réalisation ne débute qu'en 1942. Cette année constitue l'année charnière dans la mise en œuvre du génocide des Juifs d'Europe par le III^e Reich. Elle est un véritable tournant pour toutes les populations d'Europe et notamment en France.

Au printemps 1942, l'application des décisions radicales adoptées par le régime nazi se met en œuvre, avec la complicité du régime de Vichy, qui entend affirmer ses prérogatives et sa loyauté envers les autorités d'occupation.

Au cours de la seule année 1942, plus de deux millions et demi de Juifs d'Europe sont assassinés. S'agissant de la France ou de la Belgique par exemple, près de la moitié du nombre total de victimes sont tuées cette année-là. Entre mars et novembre 1942, 43 convois avec 42 000 Juifs déportés quittent la France.

Mais, si 1942 marque une étape tragique dans l'accomplissement du génocide, parallèlement des informations vont parvenir auprès des dirigeants alliés sur les crimes en cours. En France, les mesures d'exclusion et de persécution, notamment les rafles de l'été 1942, suscitent une prise de conscience d'une partie grandissante de l'opinion qui favorise le sauvetage de la majorité des Juifs de France.



Dès l'occupation en 1940, les Juifs sont frappés par les directives allemandes et celles du régime de Vichy qui visent à les mettre au ban de la société en définissant au préalable des critères d'identification. Ces mesures se précisent et se radicalisent au fil des mois, provoquant l'internement de plusieurs milliers d'individus, leur retrait de nombreuses professions comme de pans entiers de la vie quotidienne, légalisant aussi le pillage économique. Des rafles vont frapper dès mai 1941 des hommes juifs étrangers en zone nord, avant de toucher également des personnalités de nationalité française en décembre 1941.

Le partenariat entre le Mémorial de la Shoah et le ministère de la Défense et des Anciens Combattants: "transmettre" et "se souvenir".

Sous l'autorité du Secrétaire général pour l'Administration, la **Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA) du ministère de la Défense et des Anciens Combattants**, définit et met en œuvre la politique de mémoire et culturelle du ministère. A ce titre, elle organise les cérémonies commémoratives et assure le suivi de la vie associative du monde combattant. Elle veille à l'entretien et à la valorisation des lieux de mémoire. Par ailleurs, elle conçoit des outils pédagogiques et publie des ouvrages relatifs à l'histoire et à la mémoire des conflits contemporains, tout en apportant un soutien financier à la réalisation de divers documentaires.

Héritier du Centre de documentation juive contemporaine et du Mémorial du Martyr Juif inconnu fondés par Isaac Schneersohn, grand témoin de l'année 1942, le **Mémorial de la Shoah** a réuni au cours des temps les archives indispensables à la compréhension de cette époque et éduque de façon inlassable les jeunes générations. Promouvant des activités pédagogiques et de formation, le Mémorial organise des visites et des rencontres sur les lieux de mémoire et participe pleinement à la réflexion historique et politique sur les spécificités de la Shoah. Il est devenu l'institution de référence en Europe sur l'histoire de la Shoah.



Acteurs majeurs de la mémoire, c'est donc naturellement que le ministère de la Défense et des anciens combattants et le Mémorial de la Shoah se sont réunis autour d'un partenariat depuis le 21 septembre 2010.



"Transmettre" des valeurs mémorielles, réaliser des actions envers la jeune génération et assurer des actions culturelles auprès du grand public pour "se souvenir", forment l'intérêt commun et partagé par le ministère de la Défense et le Mémorial.



©DR

Principales commémorations et manifestations culturelles organisées en 2012 dans le cadre du partenariat Défense / Mémorial

➤ *La journée internationale des victimes de la Shoah (27 janvier 2012)*

En partenariat avec le ministère de la Défense et des Anciens Combattants, ainsi qu'avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), le Mémorial de la Shoah a décidé d'organiser plusieurs manifestations à vocation pédagogique et commémorative lors de cette journée internationale.

A Paris, avec le lancement de la saison mémorielle par le SEDAC mais aussi en province, au travers d'actions de commémoration sur différents sites tels que des camps ou des villages martyrs.

➤ *Une journée d'études sur "La déportation des Juifs de France et la collaboration d'Etat"(24 mars 2012)*

Cette journée, organisée à l'École militaire, par la DMPA et sous la présidence d'Henry Rouso s'articulera autour de deux tables rondes sur la politique de déportation d'Etat et sur la mise en place concrète de la déportation. Elle sera suivie de la projection d'un film.

➤ *Des cérémonies commémoratives liées au départ du premier convoi de Drancy et Compiègne (27 mars 2012)*

Toujours en partenariat, le Mémorial et le ministère de la Défense et des anciens combattants organisent une cérémonie dans chacune de ces villes lors de la même journée, pour commémorer les 1 112 hommes qui y furent internés avant d'être les premiers déportés en direction d'Auschwitz.

➤ *La Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France (22 juillet 2012)*

Cette journée, organisée par le ministère de la Défense et des Anciens Combattants, a pour objet la commémoration de la rafle du Vél d'Hiv du 16 juillet 1942, la plus grande rafle parisienne et française à l'encontre des Juifs.

➤ *Une cérémonie en hommage aux victimes des rafles en zone Sud (13 septembre 2012)*

Après la cérémonie, une conférence sera organisée sur le thème de "L'impact des rafles dans l'opinion publique" en présence d'historiens et d'enseignants issus de la région toulousaine, où se dérouleront d'autres commémorations.

➤ *Des expositions tout au long de l'année 2012 dans toute la France*

Deux grandes expositions :

- "Les Juifs de France », réalisée par le Mémorial de la Shoah, circulera sous forme d'exposition itinérante dans les villes de Montpellier, Poitiers, Marseille, Chambon-sur-Lignon, Toulouse, Saint-Omer, Metz et Béziers. Une deuxième version de cette exposition sera présentée au plus grand nombre par l'ONACVG, avec l'aide financière de la DMPA
- "Les enfants et la Shoah" au mémorial de la Shoah en mai à Paris.



©DR